

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**DES DECISIONS**

**SEANCE DU 12 AVRIL 2018**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.29.32

## ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil .....	45
Nombre de Conseillers en exercice .....	45
Présents.....	32
Absents représentés .....	8
Absents excusés .....	3
Absents non excusés .....	2

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, LE DOUZE AVRIL à VINGT HEURE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 6 avril 2018 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

## ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

### **PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, PRAT, RHOUMA, MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, BERNARD Méhadée, M. MOKRANI, adjoints au Maire.

M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL (après vote secrétaire de séance), TAGZOUT (après vote secrétaire de séance), M. HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, KIROUANE, M. SEBKHI (après le vote du compte rendu des débats), Mme MISSLIN, M. AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mme BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

### **ABSENTS REPRESENTES**

Mme PETER, adjointe au Maire, représentée par M. MARCHAND,  
Mme GAMBASIO, adjointe au Maire, représentée par M. MAYET,  
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. RIEDACKER,  
Mme PAURON, conseillère municipale, représentée par M. BELABBAS,  
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD,  
Mme LEFRANC, conseillère municipale, représentée par Mme APPOLAIRE,  
Mme PHILIPPE, conseillère municipale, représentée par M. BOUILLAUD,  
Mme BAILLON, conseillère municipale, représentée par Mme BERNARD Sandrine.

### **ABSENTS EXCUSES**

M. TAGZOUT, conseiller municipal (jusqu'au vote secrétaire de séance)  
M. ALGUL, conseiller municipal (jusqu'au vote secrétaire de séance),  
M. SEBKHI, conseiller municipal (jusqu'au vote compte rendu des débats).

### **ABSENTS NON EXCUSES**

Mme POURRIOT, conseillère municipale,  
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

M. Mayet ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

(32 voix pour et 8 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine)

LE CONSEIL,

/APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 15 février 2018.

(36 voix pour et 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

/ APPROUVE la motion présentée par le Monsieur Le Maire relative à la sauvegarde des jardins ouvriers et du Fort d'Ivry.

(41 voix pour - 2 abstentions : Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine)

**A1/ ADOPTE** le budget primitif de l'exercice 2018 de la Commune, tant en fonctionnement qu'en investissement, PREND ACTE des annexes jointes au budget primitif 2018, AUTORISE le Maire à engager les négociations en vue d'obtenir un ou plusieurs prêts à concurrence d'un montant de 14 204 675,14 € destinés à financer le programme d'équipement 2018 retenu par le Conseil municipal et APPROUVE le principe du versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe du cinéma municipal Le Luxy pour la mise en œuvre des missions de service public artistique et culturel.

(35 voix pour - 8 contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine)

**A2/ ADOPTE** le budget annexe du chauffage urbain de l'exercice 2018 et PREND ACTE des annexes jointes au budget annexe du chauffage urbain 2018.

(35 voix pour - 8 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine)

**A3/ ADOPTE** le budget annexe de la restauration municipale de l'exercice 2018 et PREND ACTE des annexes jointes au budget annexe de la restauration municipale 2018.

(37 voix pour - 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

**A4/ ADOPTE** le budget annexe du centre médico-psycho pédagogique de l'exercice 2018 et PREND ACTE des annexes jointes au budget annexe centre médico-psycho pédagogique 2018.

(unanimité)

**A5/ ADOPTE** le budget annexe du cinéma municipal Le Luxy de l'exercice 2018 et PREND ACTE des annexes jointes au budget annexe du cinéma municipal Le Luxy 2018.

(37 voix pour - 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

**A6/ FIXE**, comme suit, les taux de la fiscalité directe locale :

<u>Désignation des taxes</u>	<u>Taux définitivement fixé</u>
⇒ Taxe d'habitation	20,38 %
⇒ Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,07 %
⇒ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	53,74 %

(à l'unanimité)

**B/ FIXE**, pour 2018, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local de la Ville et PRÉCISE que pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions d'objectifs triennales seront conclues, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

(28 voix pour, 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY et 9 conseillers ne prennent pas part au vote quant aux associations dont ils sont membres du Conseil d'administration : Mmes PETER, PIERON, ZERNER, LÉSENS, POLIAN, MM., ALGUL, SEBKHI, BEAUBILLARD, CHIESA)

**C/ APPROUVE** la création pour six mois d'une mission municipale spécifique d'information et d'évaluation sur la poursuite du projet du SYCTOM de centre de valorisation énergétique et organique des déchets ménagers d'Ivry-Paris XIII, chargée, après études et recueils de tous avis de nature à éclairer les débats, de produire un rapport et de formaliser des préconisations auprès du Conseil municipal, **AUTORISE** les membres de ladite commission à faire appel aux instances, personnes qualifiées, services et professionnels pouvant contribuer à éclairer ses travaux et **FIXE** à sept le nombre des membres de ladite commission désignés dans le respect de l'expression pluraliste des sept groupes politiques représentés dans son assemblée.

(unanimité)

**PREND ACTE** de la désignation des membres représentant la Ville de la dite commission :

- Groupe Front de Gauche, Communistes, Ensemble et Citoyens : Mme Zerner
- Groupe Europe Ecologie les Verts : M. Zavallone
- Groupe Radical, Socialiste, Républicain et Citoyen : M. Riedacker
- Convergence Citoyenne Ivryenne : M. Hefad
- Groupe France Insoumise : M. Algul
- Groupe Socialiste : Mme Bernard Sandrine
- Groupe L'Alternative pour Ivry : Mme Appolaire

(unanimité)

**1/ AUTORISE** la mise en œuvre d'une expérimentation tarifaire dans le parking Général de Gaulle pour une durée d'un an à savoir l'extension de la gratuité d'une heure à l'ensemble des usagers dudit parking.

(unanimité)

**2/ APPROUVE** les demandes de financements auprès de l'Etat, et auprès de tout autre financeur pour la réalisation des travaux de réhabilitation du centre municipal de santé Fanny Dewerpe.

(unanimité)

**3/ APPROUVE** les demandes de financements auprès de l'Etat, de la Métropole du Grand Paris, du SIPPAREC et auprès de tout autre financeur pour le remplacement des éclairages en LED dans le gymnase des Epinettes.

(unanimité)

**4/ APPROUVE** les demandes de financements auprès de l'Etat, de la Métropole du Grand Paris, du SIPPAREC et auprès de tout autre financeur pour la réalisation des travaux d'étanchéité, d'isolation thermique et de structure à l'école élémentaire Albert Einstein.

(unanimité)

**5/ APPROUVE** les demandes de financements auprès de l'Etat, de la Métropole du Grand Paris, du SIPPAREC et auprès de tout autre financeur pour la réalisation des travaux d'isolation thermique du centre administratif Marcel Cachin.

(unanimité)

**6/ DONNE** un avis favorable aux propositions de modification du Plan local d'urbanisme et **SOLLICITE** l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour qu'il engage la procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme de la Ville.

(35 voix pour - 6 contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY et 2 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, BAILLON)

**7/ APPROUVE** la cession par l'OPH d'Ivry-sur Seine au profit de la Ville, à titre gratuit, des parcelles cadastrées section M n° 227 pour 10 849 m<sup>2</sup>, M n° 242 pour 626 m<sup>2</sup> et M n° 244 pour 322 m<sup>2</sup> dans l'emprise de l'ensemble immobilier Gabriel Péri, ainsi que le volume n° 5 appartenant à la parcelle cadastrée section M n° 168, sise 67, rue Gabriel Péri, à Ivry-sur-Seine et **DECIDE** le versement dans le domaine public communal affecté à la voirie desdites parcelles et dudit volume dans le cadre d l'opération Louis Bertrand - Citée Gabriele Péri .

(35 voix pour - 8 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

**8/ APPROUVE** l'acquisition à la SCI Goutas du local commercial, lot n° 2117 sis 6, promenade Gérard Philippe dépendant de la copropriété Jeanne Hachette au prix de 50 000 €, libre de tout occupant dans le cadre de l'opération Jeanne Hachette/Marat/Voltaire.

(35 voix pour - 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY et 2 contre : Mmes BERNARD Sandrine, BAILLON)

**9/ DECIDE** de dénommer « avenue de l'Industrie » la future voie, aménagée dans le cadre de la ZAC Ivry-Confluences, entre les quais Auguste Deshaies et Henri Pourchasse à Ivry-sur-Seine.

(37 voix pour - 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

**10/ DEMANDE** à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne de bien vouloir prendre l'arrêté déclarant d'utilité publique, au bénéfice de la commune d'Ivry-sur-Seine, le projet d'acquisition de la parcelle bâtie sise 113/115, avenue de Verdun et cadastrée section S n° 183 à Ivry-sur-Seine.

(37 voix pour - 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

**11/ ABROGE ET REMPLACE** la délibération du 21 décembre 2017 susvisée approuvant les conventions relatives à la mise en place de l'OPAH copropriété Raspail, avec l'Anah et SOLIHA Est Parisien, **APPROUVE** le lancement de l'OPAH Copropriété Raspail, **APPROUVE** la convention tripartite avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et l'Anah relative à la mise en place de l'OPAH Copropriété Raspail, **APPROUVE** la convention tripartite avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et SOLIHA Est Parisien relative aux modalités de gestion des aides travaux par l'opérateur de l'OPAH, **FIXE**, la participation financière de la Ville via l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre pour les aides travaux à un montant global de 533 404 € sur 3 ans et **FIXE**, la participation financière de la Ville via l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre pour l'ingénierie et le suivi-animation du dispositif à un montant global de 534 750 € sur 5 ans.

(unanimité)

**12/ ACCORDE** la garantie communale à l'OPH d'Ivry-sur-Seine à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt N° 74588 d'un montant de 9 065 439 €, contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 53 logements sociaux en VEFA sis 78/82, avenue Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine.

(37voix pour - 6 contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

**13/ APPROUVE** la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation du marché d'assurance dommages aux biens et risques annexes de la Ville et du CCAS d'Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

**14/ DECIDE** d'adhérer à l'association « Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Sociolinguistiques », **APPROUVE** ses statuts, **AUTORISE** le versement de la cotisation annuelle dont le montant s'élève à 250 € pour l'année 2018.

(37 voix pour - 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

et **PREND ACTE** de la désignation du représentant de la Ville à l'assemblée générale de l'association « Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Sociolinguistiques » :

- Mme Bozena WOJCIECHOWSKI

**15/ APPROUVE** l'adhésion de la commune de Choisy-le-Roi au Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO).

(30 voix pour - 11 contre : Mmes VIVIEN, SEBAIHI, RODRIGO, POLIAN, LESENS, PAURON, MM. BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, ZAVALLONE, CHIESA et 2 abstentions : Mme BERNARD Sandrine et BAILLON)

**16/ APPROUVE** les conventions de partenariat avec l'association « Un Camion-Citerne pour les Sahraouis » et l'association « Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara Occidental » qui est l'interlocuteur central dans le processus d'accueil entre la Plateforme nationale, les organismes accueillants en France et les autorités sahraouies dans les camps, pour l'accueil de six enfants sahraouis et un accompagnateur durant l'été 2018 et **PRECISE** que la Ville s'engage à rembourser à l'association « Un Camion-Citerne pour les Sahraouis », sur présentation de facture, la moitié des frais liés au voyage du groupe d'enfants que cette dernière aura avancés (billets d'avion, indemnité accompagnateur sahraoui, assurance maladie soudaine), soit un montant prévisionnel de 2 500 €.

(37 voix pour - 6 contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

**17/ APPROUVE** la cession du véhicule de marque IVECO immatriculé ER 148 BC, au profit de la Société CG LOCATION sis 98, rue Anselme Rondenay 94400 Vitry-sur-Seine pour un montant total de 16 800 € TTC.

(41 voix pour - 2 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

**18/ DONNE** un avis favorable aux propositions d'évolution de la sectorisation scolaire des quartiers du Petit Ivry/ Mirabeau pour la rentrée 2018.

(41 voix pour - 2 contre : Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

**19/ APPROUVE** la convention d'objectifs pluriannuelle pour l'année 2018/2020 et son annexe avec l'association « Les Bergers en Scène » dont le montant de la subvention accordée par la Ville à l'association est de 130 000 € pour 2018.

(35 voix pour - 8 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY  
Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

**20/ APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales relative à la prestation de service unique pour les établissements d'accueil de jeunes enfants sur la période 2018/2021 afin d'obtenir une aide financière pour le fonctionnement et le développement de ces structures.

(unanimité)

**21/ APPROUVE** la convention de partenariat avec l'Orchestre de Paris, relative au projet de concert d'œuvres de Benjamin Britten accompagné des élèves ivryens du conservatoire municipal, dans le cadre des projets pédagogiques de la Ville.

(unanimité)

**22/ APPROUVE** l'annexe établie pour l'année 2017/2018 dans le cadre de la convention de partenariat avec le département du Val-de-Marne relative à la mise en place du programme local de prévention bucco-dentaire et **PRECISE** que la subvention départementale est fixée à 4 560 € pour l'année 2017/2018.

(unanimité)

**23 a/ DECIDE**, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, la création des emplois suivants :

- 5 emplois d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- 1 emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- 3 emplois d'attaché,
- 19 emplois d'adjoint technique,
- 1 emploi de technicien,
- 1 emploi de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- 1 emploi d'ingénieur,
- 10 emplois d'adjoint d'animation,
- 2 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Et DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, la suppression des emplois suivants :

- 1 emploi de rédacteur,
- 1 emploi de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- 2 emplois d'attaché,
- 1 emploi d'adjoint technique,
- 5 emplois d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- 2 emplois d'agent de maîtrise principal,
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- 1 emploi de bibliothécaire,
- 7 emplois d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe,

(35 voix pour - 6 contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY -  
2 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

**23 b/** DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, la création d'emplois répondant à un accroissement saisonnier d'activité comme suit :

- 53 mois d'adjoint technique,
- 16 mois d'adjoint d'animation,
- 5 mois d'opérateur des activités physiques et sportives,
- 20 mois d'éducateur des activités physiques et sportives.

Et DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, la création d'emplois répondant à un accroissement temporaire d'activité comme suit :

- 3 mois d'adjoint d'animation,
- 3 mois d'adjoint administratif,
- 12 mois d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe,
- 12 mois de rédacteur,
- 8 mois d'attaché.
- 2 emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

(35 voix pour - 8 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY,  
Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

**24/** APPROUVE le principe de l'accueil, au sein des services de la Ville, de stagiaires indemnisés, pour tout stage de l'enseignement secondaire ou supérieur d'une durée de plus de 308 heures ou de plus de 2 mois consécutifs ou non au cours d'une même année scolaire ou universitaire, DIT que le montant de la gratification est fixé à 15 % du plafond de la sécurité sociale dès le 1<sup>er</sup> jour de stage et PRECISE que les stagiaires bénéficient des conditions d'emploi prévues dans le « règlement stagiaires Ville d'Ivry-sur-Seine ».

(unanimité)

**25/** APPROUVE la convention d'objectifs 2018 avec le Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC), afin de soutenir les activités d'intérêt local développées par le CASC en matière d'action sociale en direction du personnel communal et PRECISE que la Ville verse au CASC une subvention de 318 000 € pour l'année 2018.

(37 voix pour - 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY)

**26/** APPROUVE la convention pour l'année 2018 avec l'association SOS MNS afin d'assurer la continuité du service public au sein des installations nautiques de la Ville,

(unanimité)

**27/** FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel de la Ville et du CCAS et le nombre de représentants titulaire de la Ville et du CCAS à 8, DECIDE le recueil par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'avis des représentants de la Ville et du CCAS, DIT que l'avis du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est rendu après avoir recueilli, d'une part, l'avis du collège des représentants de la Ville et du CCAS et, d'autre part, l'avis du collège des représentants du personnel et DIT que chaque collège émet son avis à la majorité de ses membres présents ayant voix délibérative.

(unanimité)

**28/** FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel de la Ville et du CCAS et le nombre de représentants titulaires de la Ville et du CCAS à 8, DECIDE le recueil par le comité technique paritaire de l'avis des représentants de la Ville et du CCAS, DIT que l'avis du comité technique paritaire est rendu après avoir recueilli, d'une part, l'avis du collège des représentants de la Ville et du CCAS et, d'autre part, l'avis du collège des représentants du personnel et DIT que chaque collège émet son avis à la majorité de ses membres présents ayant voix délibérative.

(unanimité)

**29/** APPROUVE le départ du 23 au 25 mai 2018, d'une délégation municipale à l'occasion du 55<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la Ville de Brandebourg-la-Havel, ACCORDE un mandat spécial à Monsieur Philippe Bouyssou, Maire d'Ivry-sur-Seine et Madame Séverine Peter, adjointe au Maire en charge des relations internationales, PRECISE qu'un ordre de mission est accordé à Monsieur Eric Aubry, responsable du service vacances, afin qu'ils se rendent sur place et représentent la Ville durant ce voyage protocolaire.

(41 voix pour - 2 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

**30/** ACCORDE un mandat spécial à Madame Sabrina Sebaihi, adjointe au Maire à la prévention/sécurité et à l'EMMAD, étant précisé qu'un ordre de mission est accordé à Monsieur Aïssa Ghalmi, collaborateur de Madame Sabrina Sebaihi afin qu'ils se rendent à l'assemblée générale de l'Efus les 14 et 15 mai 2018 à Liège en Belgique

(35 voix pour - 8 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, AUBRY,  
Mmes BERNARD Sandrine et BAILLON)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2018.

LA SEANCE A ETE LEVEE A MINUIT

LE SECRETAIRE

LE MAIRE

D. MAYET

P. BOUYSSOU